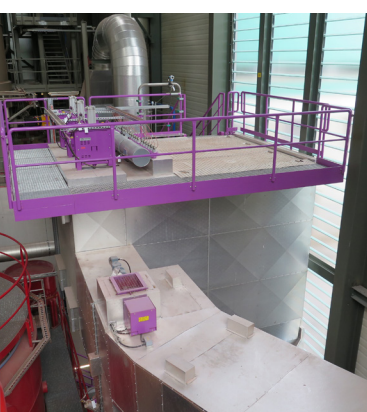


Usine de Valorisation Thermique des Déchets (UVTD)



2019
19^{ème} rapport de gestion

Table des matières

pages

Message du Président du Conseil d'administration et du Directeur	3
1. Structure de la société	4
Conseil d'administration	
Direction	
Les équipes	
Organigramme et personnel	
Actionnariat	
2. Aperçu général de l'exercice	9
3. Statistiques	11
Déchets - UIOM	
Boues de STEP - IBS	
Métaux valorisables	
4. Résidus	13
Résidus du traitement d'eau	
Récapitulatif de tous les résidus	
5. Exploitation	14
Principaux faits d'exploitation	
Energies	
Stocks	
Visites guidées	
6. Environnement, Santé & Sécurité	16
7. Projets	19
Assainissement de l'IBS	
Traitement des mâchefers	
Remplacement de l'alternateur	
8. Révision annuelle	21
UIOM	
IBS	
9. Comptes annuels	23
Bilan	
Compte de résultats	
Tableau de flux de trésorerie	
Etat récapitulatif des immobilisations	
Annexe aux comptes annuels	
Evaluation des risques	
Commentaires des comptes de l'exercice	
Opérations hors exploitation	
Proposition de répartition du bénéfice	
Approbation du Conseil d'administration et de la Direction	
10. Rapport de l'organe de révision	32

IMPRESSUM

SAIDEF SA, Route de Châtillon 70
1725 Posieux

T +41 26 409 73 33
info@saidef.ch / www.saidef.ch

Traductions :
Stefan Brügger
Francall, cabinet de traductions
Eliane Gomonet
Saidef SA

Conception et graphisme :
Administration SAIDEF SA

Image de couverture
et illustrations :
SAIDEF SA
Pixabay

Impression : électronique

Message du Président du Conseil d'administration et du Directeur



Une année 2019 contrastée !

L'incinération des déchets et des boues demeure un défi permanent qui demande à nos installations une disponibilité 24/24, 365 jours par an. Et pour relever ce défi, il faut que deux éléments soient jugulés : 1. l'apport des déchets, 2. le fonctionnement des installations. Le tout à un coût maîtrisé, respectivement à un prix correct.

Au niveau des apports de déchets, nous avons eu les tonnes escomptées, et même un tonnage record avec plus de 97'000 tonnes, toujours à des prix corrects et négociés au plus juste. Le marché reste tendu et on voit apparaître l'importation de déchets. Les capacités en Suisse aiguissent les appétits compétitifs des incinérateurs et les transporteurs le savent très bien. Toutefois, nous avons réussi à tirer notre épingle du jeu sur le plan commercial.

Au niveau de la ligne d'incinération des boues, les résultats dépassent nos attentes et ce malgré les travaux d'assainissement qui n'ont pas encore pu être menés à terme.

Le bon fonctionnement des installations nous permet de produire de l'énergie électrique et de la chaleur. Or, cette année 2019 nous a réservé quelques surprises au niveau de pannes survenues sur l'excitatrice de la génératrice. Ces pannes ont entravé la production d'électricité avec comme conséquence une baisse de nos ventes d'énergie électrique de l'ordre de 33 %. En 2020, nous serons à nouveau au point avec nos installations, en espérant qu'aucune panne technique inopinée ne vienne perturber notre rythme de production. Les feux sont au vert actuellement. Relevons que le chiffre d'affaires lié à la production de chaleur à distance est quant à lui supérieur aux objectifs que nous avons définis.

L'installation de traitement des mâchefers a fonctionné à notre satisfaction et répond aux attentes en termes de durée de fonctionnement et d'arrêts. Toutefois, sur le plan financier, bien que les quantités de matériaux valorisables

soient conformes au budget, leur valorisation sur le marché des métaux a été plus faible qu'escompté. C'est également l'occasion de citer cette installation comme un vecteur de réduction de notre empreinte carbone. A l'heure du thème brûlant du réchauffement climatique, il convient de rappeler ici que, grâce à cette installation, nous réduisons de 16'000 tonnes de CO₂ par an l'empreinte carbone de notre usine.

En veillant de près à nos dépenses, il nous a été possible de réduire notre endettement de plus de 11 % ainsi que d'assumer des charges exceptionnelles en relation avec les mesures préventives prises en vue de l'assainissement des finances de la caisse de pension du personnel.

La conjonction de tout ce qui précède fait que, avec l'engagement de toutes et tous, nos comptes annuels ont pu être bouclés avec un résultat présentant un léger bénéfice. Nos finances, saines, nous permettent de poursuivre sereinement notre mission et d'assumer ce genre d'exercice plus difficile, dans un marché encore et toujours sous pression.

En conclusion, nous avons vécu une année 2019, toujours aussi active et intense, et avons pu œuvrer efficacement, dans un climat propice, tant au sein du Conseil d'administration que de la Direction et du personnel engagé sur le site. De même qu'avec les actionnaires et tous les prescripteurs et autres partenaires, nous poursuivons nos relations de confiance mutuelle, afin d'aborder au mieux les défis d'avenir qui nous attendent.

Nos chaleureux remerciements vont au personnel pour son engagement ainsi qu'aux actionnaires, autorités, clients et autres partenaires pour leur confiance durant l'exercice 2019.

Claude Gremion

Président du
Conseil d'administration

Albert Bachmann

Directeur

1. Structure de la société

CONSEIL D'ADMINISTRATION



de gauche à droite

Jérôme Romanens	Membre, Asset Manager, Direction Energie, Groupe E SA, Membre représentant Groupe E SA
Jean-François Jaton	Membre , Membre représentant le Canton de Vaud
Sabrine Unternährer Huideg	Secrétaire hors Conseil, Responsable Administration, SAIDEF SA
André Jomini	Membre, Conseiller municipal de Payerne, Membre représentant les communes de la Broye vaudoise
Didier Castella	Membre, Conseiller d'Etat, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts, Membre représentant l'Etat de Fribourg
Dominique Zamofing	Membre , Syndic de Hauterive , Membre représentant la commune siège
Alfons Piller	Vice-Président du Conseil d'administration, Conseiller communal de Planfayon, Membre représentant les communes fribourgeoises
Christophe Joerin	Membre, Chef de service du Service de l'environnement, Membre représentant l'Etat de Fribourg
Claude Gremion	Président du Conseil d'administration, Membre représentant Groupe E SA
Pascal Florio	Membre, Syndic de Marsens, Membre représentant les communes fribourgeoises
Albert Bachmann	Directeur
Dominique Butty	Membre, Syndic de Romont , Membre représentant les communes fribourgeoises
<i>manque :</i>	
Alain Sapin	Membre, Directeur Energie, Groupe E SA, Membre représentant Groupe E SA

DIRECTION



de gauche à droite

Heinz Brüllhardt	Responsable Technique & Maintenance
Jean-Pascal Marmy	Responsable Production
Rebecca Waltert Bigler	Responsable Finances & RH
Gabriel Gremaud	Responsable Environnement & Sécurité
Albert Bachmann	Directeur
Sabrine Unternährer Huideg	Responsable Administration
Laurent Rossier	Responsable Projets
Sarah Bachmann	Responsable Projets administratifs et commerciaux

LES EQUIPES

administration - reception - pesage - environnement



Valery Balestra
Secrétaire-Réceptionniste
& aide comptable



Claude-François Brülhart
Réceptionniste-Peseur



Jean-Bernard Dessemontet
Laborantin en chimie



Pascale Larcher
Secrétaire-Réceptionniste



Mélanie Perroud
Secrétaire-Réceptionniste



Leïla Prezzemoli
Apprentie employée de commerce

projets



Jonas Tschudi
Ingénieur de projets

production



Simon Bapst
Grutier



Loïc Berger
Opérateur mâchefers



Ahmed Boutchebak
Opérateurs



Citak Ecevit
Opérateur mâchefers



Gérard Brügger
Surveillant



Maxime Galetti
Opérateur



Olivier Gendre
Opérateur



Antonio Gonçalves
Opérateur mâchefers



Daniel Hayoz
Surveillant



Sébastien Humbert-Droz
Opérateur



Félix Kolly
Surveillant



Christian Mathys
Opérateur



Daniel Meyer
Opérateur



Antonio Negri
Surveillant



François Reynaud
Opérateur mâchefers



Yves Risse
Opérateur



Alejandro Taracido Riveira
Surveillant



Patrick Schilling
Surveillant



Rodrigo Suarez
Surveillant



Roger Terreaux
Opérateur



Philippe Werlen
Opérateur



Emile Zahnd
Surveillant

entretien & maintenance



Muammer Aktepe
Ouvrier d'exploitation



Mario Baeriswyl
Ouvrier d'exploitation



Manfred Brühlhart
Ouvrier d'exploitation



Marc Brühlhart
Ouvrier d'exploitation



Philippe Chassot
Ouvrier d'exploitation



Helder Da Silva
Ouvrier d'exploitation



Gérald Guisolan
Ouvrier d'exploitation



Jean-Pierre Horner
Mécanicien



Patrice Lucas Savary
Electricien



Peter Mares
Electromécanicien



Michel Maradan
Ouvrier d'exploitation



Michel Moret
Electricien



Raoul Parietti
Electricien



Bernard Progin
Ouvrier d'exploitation



Thierry Singy
Mécanicien



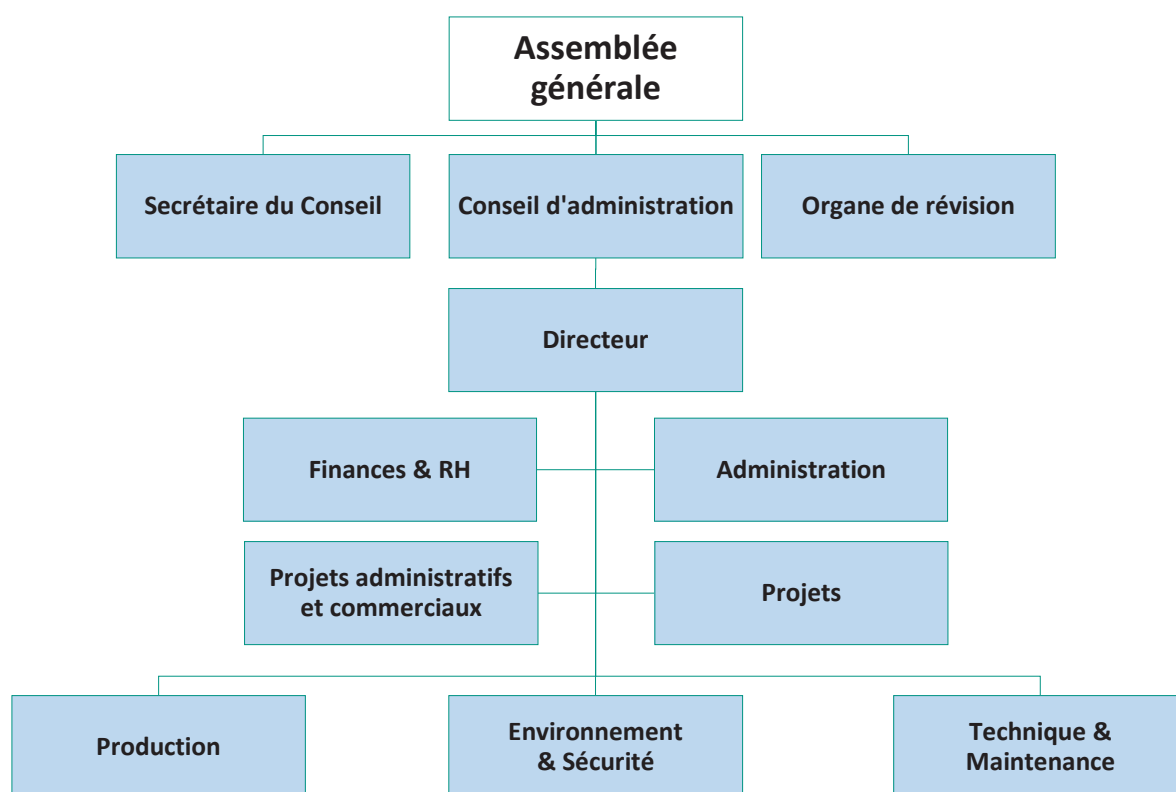
Pascal Vauthey
Mécanicien

la mascotte

Le chouchou de SAIDEF :
Laura, dit aussi «le roux»



ORGANIGRAMME



PERSONNEL - EP

Direction	1
Finances & RH	1.5
Administration, dont une apprentie	4
Projets	2.6
Environnement & Sécurité	3
Technique et maintenance	15
Production	24
TOTAL	51.1

Depuis septembre 2015, SAIDEF est également entreprise formatrice.



ACTIONNARIAT

Communes de la zone d'apport	10'338'840	38.29 %
Groupe E SA	6'800'000	25.19 %
Etat de Fribourg	6'800'000	25.19 %
Etat de Vaud	2'758'040	10.21 %
ARA-Sensetal	264'600	0.98 %
SAIDEF SA	38'520	0.14 %
Total : 675'000 actions de CHF 40	27'000'000	100 %

2. Aperçu général de l'exercice

Le Conseil d'administration a tenu 6 séances durant l'exercice.

La quantité totale des apports incinérables (ordures ménagères, déchets industriels et de chantier) réceptionnés est de **97'076** tonnes. Celle des boues de STEP est de **32'934** tonnes.

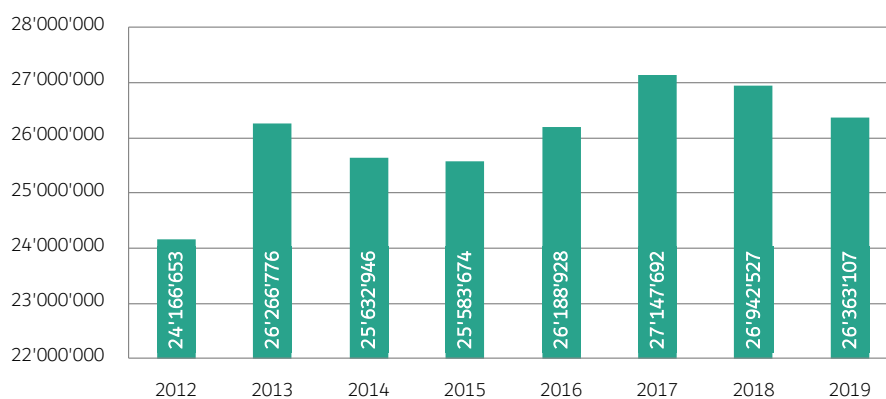
Durant l'année 2019, la marche des installations a permis d'incinérer **96'275** tonnes de déchets et **32'941** tonnes de boues (32'925 t à l'IBS et 16 t à l'UIOM).

Le chiffre d'affaires total de CHF **26'363'107** comprend :

CHF

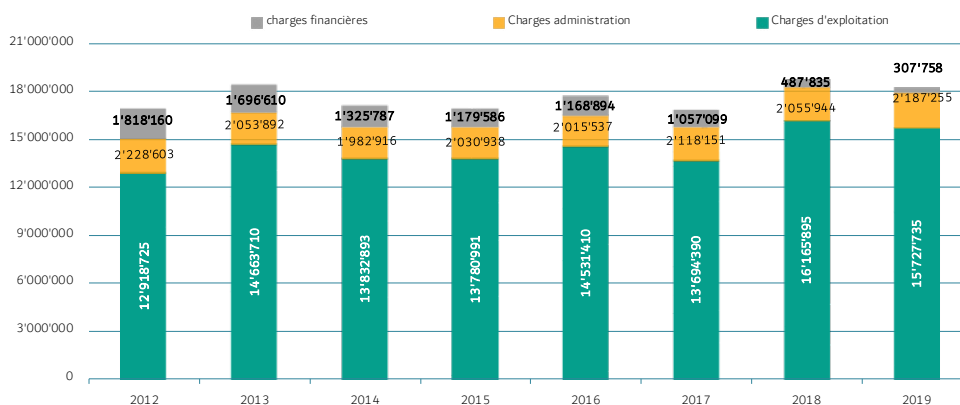
Les prestations pour la valorisation des déchets et des boues	22'285'008
La vente d'énergie électrique et de chaleur	3'201'044
La vente de résidus recyclables	826'335
- refacturations diverses	46'296
- produits financiers	3'344
- indemnités assurances	250
Escomptes & pertes sur débiteurs	830

Chiffres d'affaires en CHF



Les charges d'exploitation se montent à	CHF	15'727'735
Les charges d'administration quant à elles s'élèvent à	CHF	2'187'255
Les charges financières nettes se chiffrent à	CHF	307'758
Les charges d'amortissement se chiffrent à	CHF	8'123'073
Le résultat net d'exploitation 2019 est de	CHF	17'286

Evolution des charges



3. Statistiques

DÉCHETS - UIOM

	tonnes	%
Apports totaux	97'076	100.0
DÉCHETS MÉNAGERS DES COMMUNES		
Communes FR	47'327	
Communes VD	7'604	
Communes BE	38	
Total	54'969	56.4
DÉCHETS INDUSTRIELS ET PRIVÉS		
Autres déchets (urbains, de chantier et industriels)	42'107	43.6
Total	42'107	43.6
Incinération	96'275	

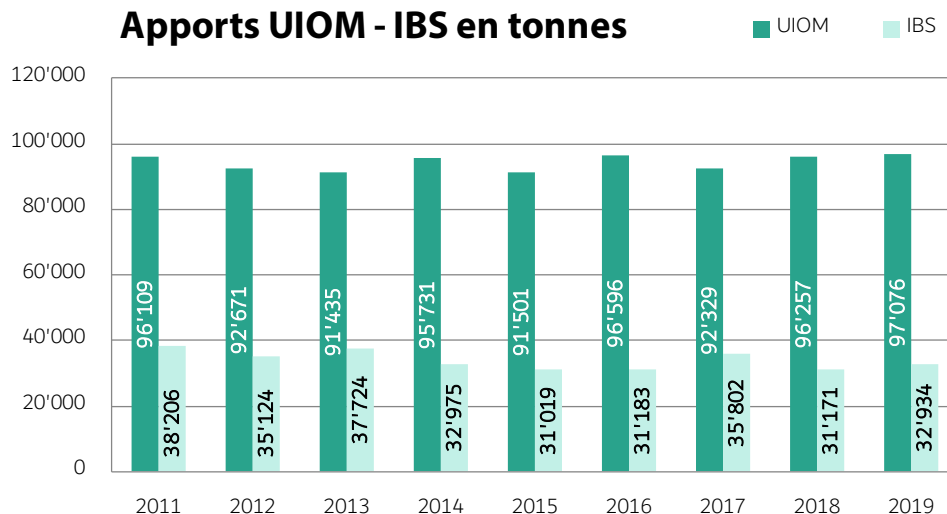
DÉCHETS ENCOMBRANTS

En 2019, environ 15,1 % des déchets ont été déversés dans la nouvelle fosse, ce qui représente 14'649 tonnes. 1'333 tonnes (1,4 %) de déchets ont été broyés dans l'ancienne fosse.

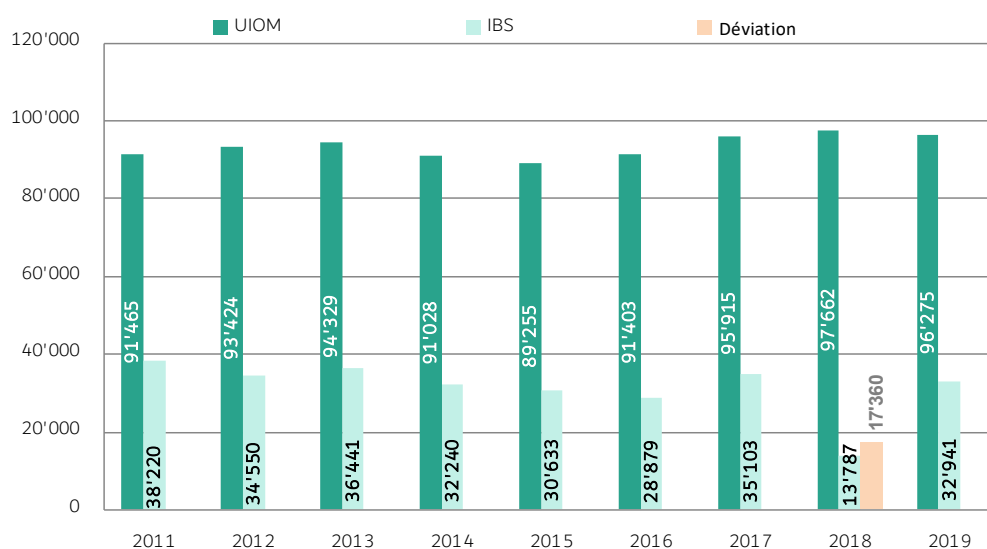
BOUES DE STEP - IBS

	tonnes	%
Apports totaux	32'934	100.0
ZONE D'APPORT		
STEP FR	21'481	
STEP VD	3'505	
STEP BE	1'570	
Total	26'556	80.6
HORS ZONE D'APPORT		
Apports provenant de STEP situées hors de la zone d'apport SAIDF	6'378	19.4
Total	6'378	19.4
INCINÉRATION		
IBS	32'925	
UIOM	16	
Déviations vers d'autres usines	-	

Apports UIOM - IBS en tonnes



Incinération UIOM - IBS en tonnes



MÉTAUX VALORISABLES

Le total des métaux récupérés représente **2'323** tonnes, soit 2,41 % de la quantité totale des déchets incinérés.

MÉTAUX RÉCUPÉRÉS À SAIDF

		tonnes	
• Ferreux calcinés		1'778	10,93 % des mâchefers
• Non ferreux calcinés		526	3,23 % des mâchefers
- livrés en 2019	721		
- stockés	195		
Stock au 31.12.2018	320		
Stock au 31.12.2019	125		
• Ferraille non calcinée (pré-triage)		19	

Total **2'323**

4. Résidus

RÉSIDUS DU TRAITEMENT D'EAU

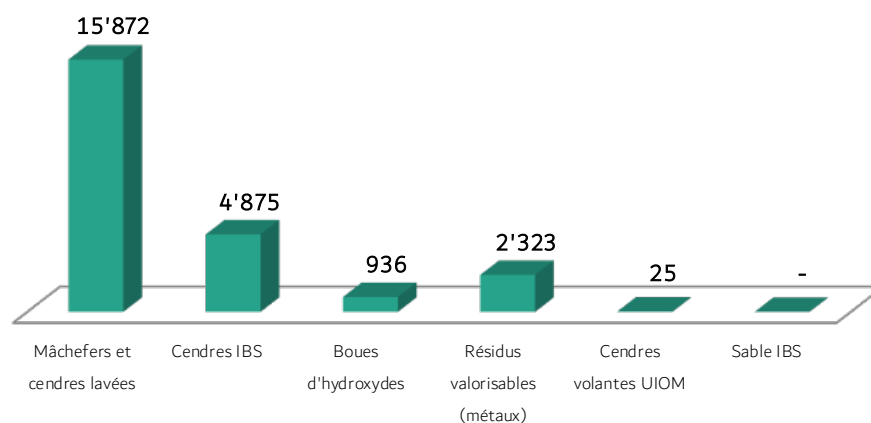
Les résidus issus du lavage des cendres volantes de l'UIOM et du traitement des eaux ont été partiellement déshydratés et acheminés dans une usine de retraitement. En 2019, ce sont **936** tonnes de boues d'hydroxydes qui ont ainsi été traitées. Au total, ces boues d'hydroxydes représentent 0,97 % des déchets incinérés à l'UIOM.

RÉCAPITULATIF DE TOUS LES RÉSIDUS

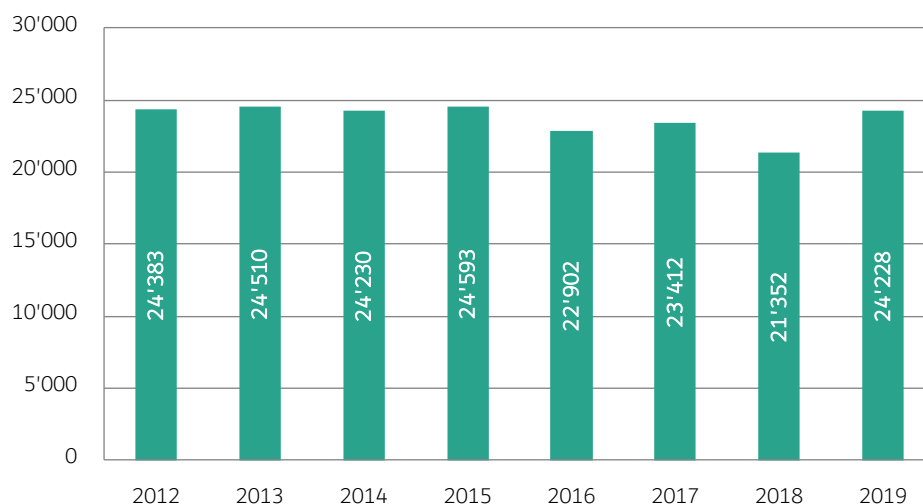
Cendres IBS humidifiées ainsi que mâchefers sont déposés dans la décharge bioactive de Châtillon, à Posieux.

Total des résidus **24'228** tonnes, soit 18,75 % des tonnes incinérées, dont 3'259 tonnes matériaux valorisables (3,39 %).

Résidus 2019 en tonnes



Evolution des résidus en tonnes



5. Exploitation

PRINCIPAUX FAITS D'EXPLOITATION

UIOM

Le four a fonctionné pendant 8'256 heures, soit un taux de disponibilité de 94,25 % par rapport aux 8'760 heures que compte l'année.

IBS

Le four a fonctionné pendant 7'692 heures, soit un taux de disponibilité de 87,8 %.

32'941 tonnes ont été incinérées, dont 32'925 à l'IBS.

Aucune tonne n'a dû être déviée.

TURBOGÉNÉRATEUR

Le groupe turbogénérateur a fonctionné pendant 5'720 heures, soit un taux de disponibilité de 65,4 %, ou 69,4 % par rapport aux 8'256 heures de fonctionnement du four UIOM.

Remarques concernant le fonctionnement du turbogénérateur

- du 14 mai au 15 juin 2019 : panne de l'alternateur; réparation provisoire
- du 25 août au 18 novembre 2019 : grande révision de la turbine et remplacement de l'alternateur

RÉVISION

La révision annuelle 2019 a eu lieu lors des semaines 35 à 37.

ENERGIES EN MWh

Production

- de chaleur	73'796
- d'électricité	49'852

Fourniture

- de chaleur	73'313
- d'électricité	39'590

STOCKS EN TONNES

Déchets - UIOM

- fosses	8'024
- balles	7'000
	1'024

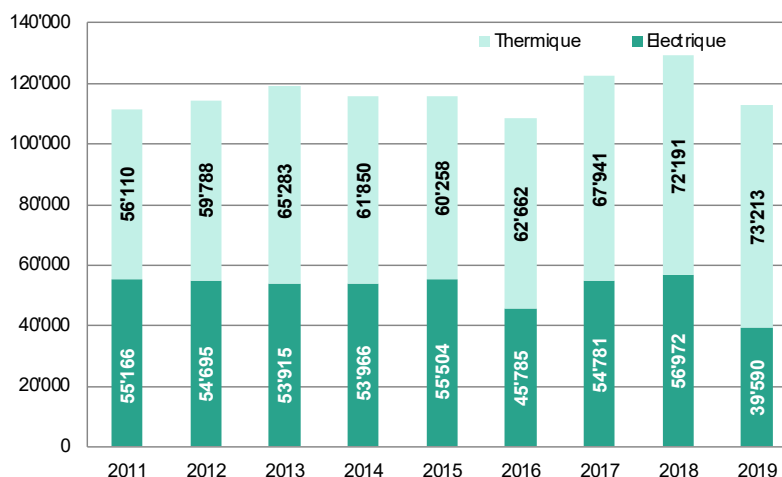
Boues de STEP - IBS

	348
--	-----

Métaux non ferreux

	125
--	-----

Fourniture d'énergies en MWh



VISITES GUIDÉES

Année après année, SAIDEF a toujours à cœur de faire découvrir son usine à quiconque se montre intéressé. Grâce à cette volonté, ce sont plus de **43'000** personnes qui ont arpenté les couloirs de l'usine depuis sa construction !

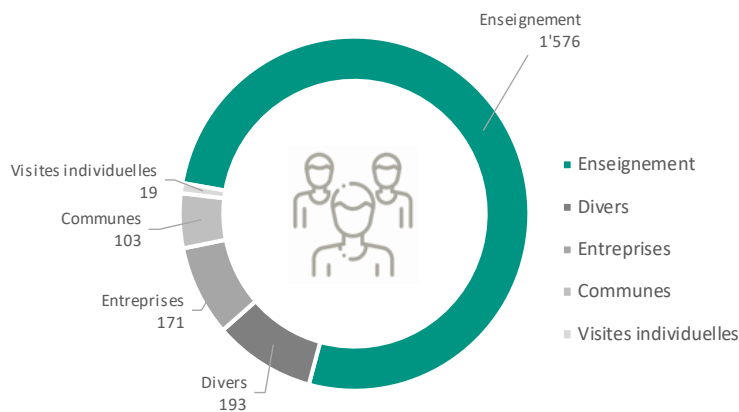
En 2019, notre équipe de guides a effectué **101** visites et accueilli **2'062** curieux. Voici quelques informations pertinentes :

Nos visites guidées sont gratuites, ouvertes à tous dès l'âge de 8 ans, sont adaptées aux personnes à mobilité réduite et ont lieu en français ou en allemand.

Pour plus d'informations, consultez notre site internet www.saidef.ch ou contactez-nous au **026 409 73 33** !

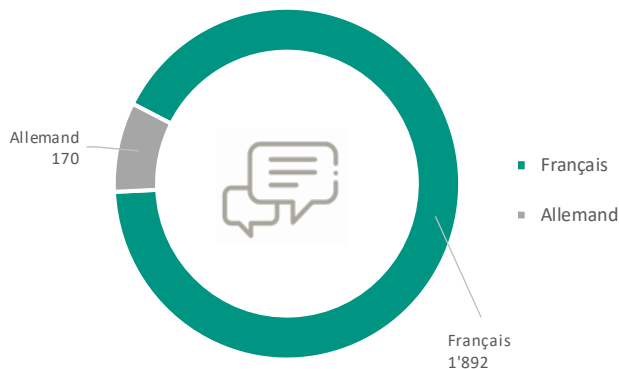
Nos guides sont à votre disposition :

Types de groupes



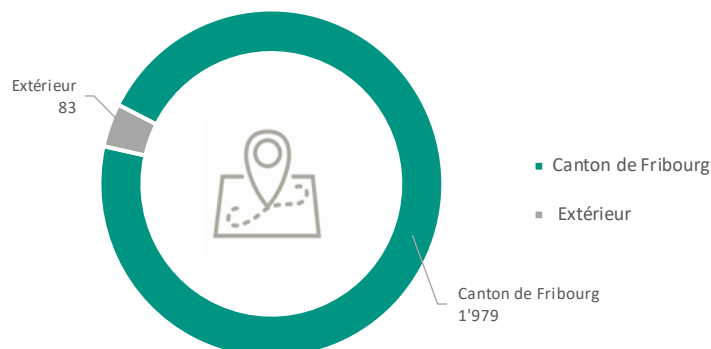
Karin
Bourqui

Langues



Lucienne
Broillet

Provenance



Pascale
Larcher

Vous n'avez pas encore pris le temps de découvrir notre usine ?

Que vous soyez seul ou en groupe, dans le cadre des activités au sein d'une commune, d'une entreprise, d'une société ou d'une amicale, peu importe : faites partie de nos prochains visiteurs !

Vos déchets, source d'énergie !



Clarisse
Mühlemann

6. Environnement, Santé & Sécurité

ENVIRONNEMENT

Chaque année, à fin mars, SAIDEF remet au SEn le rapport annuel d'exploitation traitant de différents sujets :

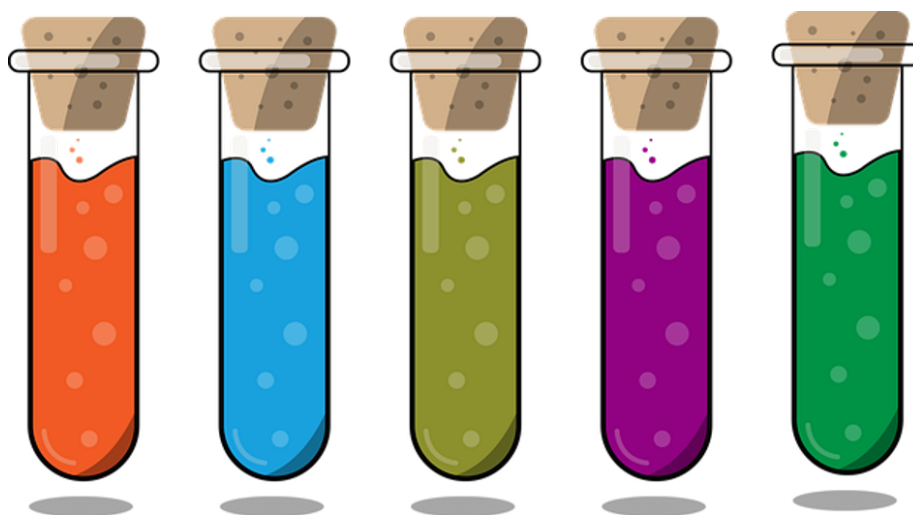
- flux des matières (input, output, rejets, résidus, énergie)
- exploitation
- environnement (résidus, air, eau de l'UIOM et de l'IBS)
- organisation interne (formations)
- journal d'exploitation (accidents, incendies, etc.)
- rapports traitant de divers sujets

Chaque mois, les résultats de mesures concernant les rejets gazeux et des eaux sont transmis aux diverses sections du SEn (Déchets, Air, Eaux).

Deux fois par an, le SEn effectue sur site, accompagné des responsables de SAIDEF, des contrôles d'exploitation lors desquels les données et valeurs formulées dans ces rapports sont analysées et contrôlées.

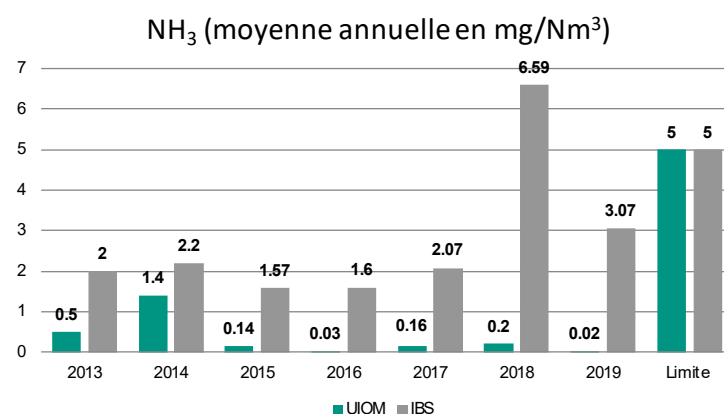
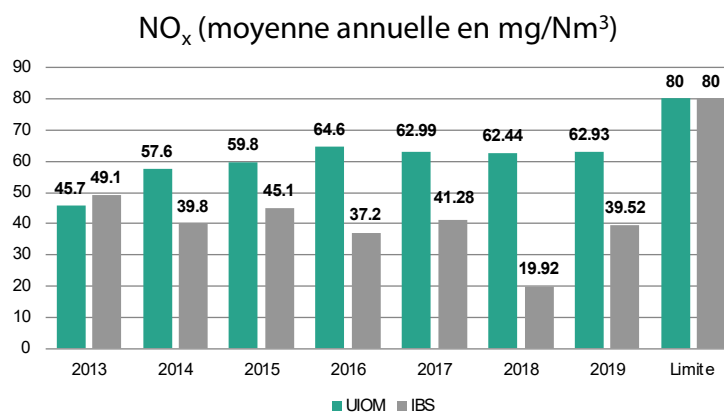
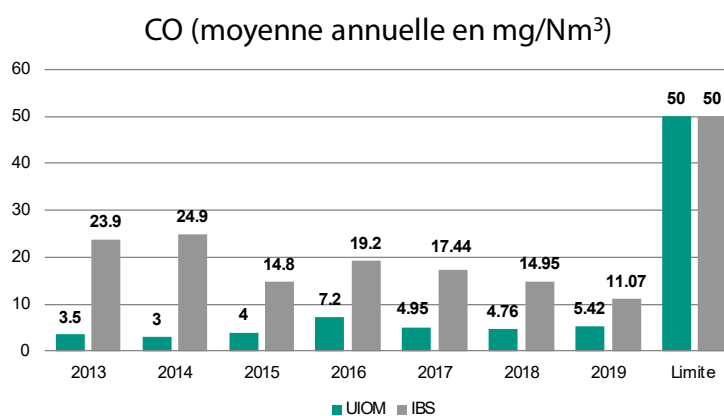
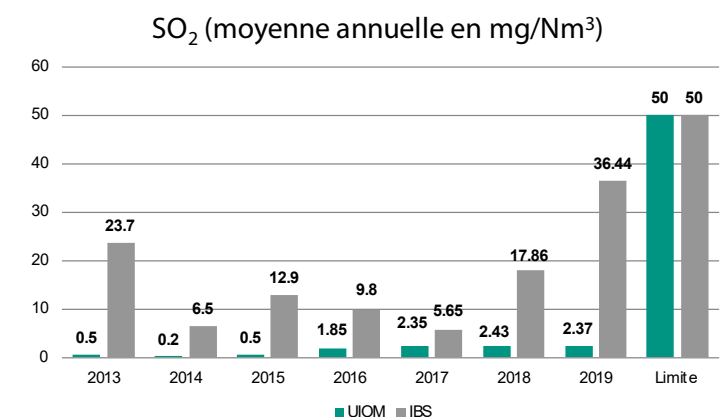
Suite à ces contrôles, une liste des travaux à effectuer, pour optimiser et consolider au maximum les valeurs existantes, est établie. Le but étant bien entendu d'obtenir de meilleures valeurs que celles prescrites par la loi. Ces améliorations doivent être économiquement supportables.

Les mesures trisannuelles sont planifiées durant l'année 2020.



L'autorité de surveillance de SAIDEF, pour les chapitres de l'application et du respect des valeurs environnementales, est le Service de l'environnement du Canton de Fribourg (SEn).

Moyennes annuelles des rejets gazeux aux cheminées de l'UIOM et de l'IBS



SANTÉ & SÉCURITÉ

SANTÉ

Conformément à la législation en vigueur, le personnel d'exploitation est suivi par un médecin du travail selon les prescriptions de la SUVA et de l'ASI (solution de branche des UVTD). Les collaborateurs sont, au besoin, vaccinés à leur entrée en fonction puis soumis à des examens médicaux réguliers, notamment afin d'observer le taux de métaux lourds dans leur organisme.

SÉCURITÉ

Les contrôles de sécurité sur site SAIDEF sont du ressort du département Sécurité, Qualité et Environnement (SQE) de Groupe E qui est lié contractuellement à SAIDEF pour ce suivi. Au cours des quatorze (14) visites sur site, vingt-six (26) audits de sécurité (13 internes à SAIDEF et 13 pour les entreprises tierces/externes) ont pu être effectués, dont quatorze (14) durant la révision annuelle des installations UIOM/IBS entre le 26 août et le 13 septembre 2019.

En outre, SAIDEF dispose également sur site d'un délégué et d'un préposé à la sécurité, activité assurée par le Département Environnement, qui vient compléter ce secteur des plus importants.

Qui dit sécurité dit suivi obligatoire et rigoureux. Un groupe de travail composé de représentants de diverses instances, dont la SUVA, le Service public de l'emploi (SPE), les médecins du travail, Groupe E et SAIDEF, se réunit en séance au cours de l'année pour un résultat optimal des mesures de sécurité à respecter et à améliorer. Il a tenu 2 séances en 2019.

En 2019, trois (3) accidents professionnels, dont deux (2) cas de type « bagatelle » sans arrêt de travail et un (1) accident ordinaire avec arrêt de travail de plusieurs jours ont été enregistrés.

S'agissant des parties de corps blessées : projection de corps étranger dans un œil, foulure à un doigt et écrasement et déchirure d'un doigt.

Un exercice d'évacuation du site a été effectué avec succès le 19 juin 2019.



INCIDENTS

- Lundi 08 avril 2019, départ de feu sur le convoyeur 2 à la sortie du broyeur de la nouvelle fosse,
- Jeudi 16 mai 2019, départ de feu sur le convoyeur 2 à la sortie du broyeur de la nouvelle fosse.

Grâce aux systèmes d'alarme et anti-feu mis en place, à la vigilance et au comportement adéquat et attentif de notre personnel, ces départs de feu ont pu être immédiatement circonscrits.



ENVIRONNEMENT

- Jeudi 04 avril 2019, dépassement du pH des EU avec une valeur de 9.08 (limite : 9.0). Cas annoncé au SEn comme événement extraordinaire.
- Autres événements inclus dans le rapport des constats.

7. Projets

ASSAINISSEMENT DE L'IBS (INCINÉRATION DES BOUES DE STEP)

Les travaux d'assainissement de la ligne d'incinération des boues de STEP se sont poursuivis au cours de l'année écoulée. Une partie de ces travaux, concernant le bâtiment, ont pu être réalisés sans interruption de l'incinération. Il s'agit notamment de :

- La fermeture de la façade. Une ouverture dans la façade avait été effectuée pour procéder aux travaux d'assainissement. Une exécution en verre profilé a été retenue afin de pouvoir bénéficier de l'éclairage naturel.
- L'assainissement de la ventilation.
- La réfection des sols.
- L'aménagement d'un accès depuis la toiture en vue du remplacement des échangeurs de chaleurs et du carneau.

Le mauvais état des échangeurs de chaleur a nécessité plusieurs réparations et leur remplacement est devenu une priorité. Les travaux, initialement prévus pour la révision 2019, ont dû être reportés en raison des délais de livraison des nouveaux équipements. Seule la gaine de fluidisation a été remplacée dans le courant de l'automne lors d'un arrêt planifié. Le remplacement des échangeurs et du carneau sera réalisé lors de la révision 2020.

L'analyse et l'optimisation des processus de fonctionnement se sont poursuivis tout au long de l'année. Une nouvelle sonde de mesure du SO_2 a été installée à la sortie du filtre à manches. Cette mesure permet de surveiller le bon fonctionnement du filtre à manches ainsi que de régler plus finement l'injection de bicarbonate dans le réacteur. Des améliorations ont également été apportées au niveau du fonctionnement des laveurs et plus particulièrement sur la captation de l'ammoniaque.



TRAITEMENT DES MÂCHEFERS

Le pH élevé ainsi que la teneur en métaux de l'eau de rejet des mâchefers limitent fortement les possibilités d'élimination et de recyclage. Ces eaux sont donc récupérées et réutilisées dans l'extracteur à mâchefers. En raison des fluctuations du débit et du volume limité du décanteur, celui-ci ne permettait pas toujours d'accumuler la totalité

des eaux de rejet. Le surplus était pompé dans le laveur acide du traitement des fumées et perturbait parfois son bon fonctionnement. Pour pallier cet inconvénient, le décanteur a été remplacé par un réservoir de plus grande capacité susceptible d'absorber les fluctuations de débit et d'emmagasiner la totalité des eaux de rejet.

7. Projets

REMPLACEMENT DE L'ALTERNATEUR

Suite à l'incident de la génératrice pilote de notre alternateur survenu en 2017 après analyse de l'état de la machine et des différentes variantes envisageables, la décision avait été prise de procéder au remplacement complet de l'alternateur y compris des équipements de protection, d'excitation et de synchronisation. Cette décision s'est avérée judicieuse car le 14 mai 2019, un incident similaire à celui de 2016 s'est reproduit, occasionnant un arrêt de fonctionnement d'un mois.

Les travaux de remplacement de l'alternateur ont été effectués parallèlement à la grande révision de la turbine à vapeur et se sont déroulés à partir du 26 août. Les travaux de révision de la turbine se sont avérés plus conséquents qu'initialement prévus. Les aubes basse pression ainsi que les labyrinthes ont dû être remplacés.

La mise en service de l'alternateur s'est achevée le 19 novembre après 3 mois de travaux. La production d'électricité a pu reprendre à partir de cette date.



8. Révision annuelle - 26.08. au 15.09.2019

UIOM

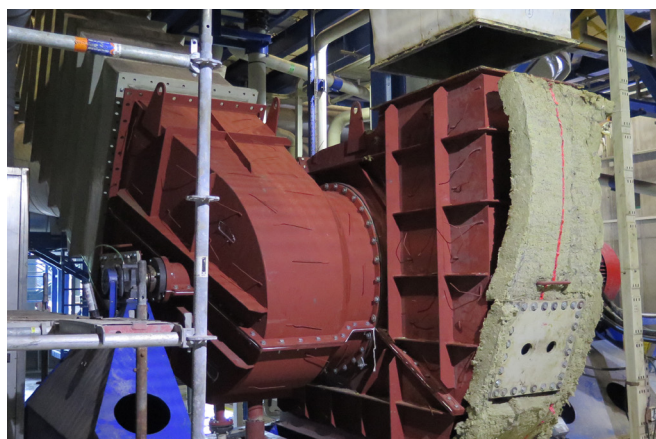
La révision a duré 3 semaines et comme l'année passée, nous avons été accompagnés par une entreprise spécialisée dans l'entretien et la maintenance d'infrastructures techniques.

Comme d'habitude, la révision a comporté les travaux usuels de maintenance et d'entretien à la notable exception de la fin du changement du ventilateur de tirage des fumées humides (VT1) que nous n'avions pas pu terminer l'année dernière.

Tous les appareils de mesures de la qualité de l'environnement (air et eau) ont été révisés et calibrés.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX EFFECTUES

- **Four** : Nettoyage des casquettes dans les passages de fumée du four, dépose et pose ainsi que révision de la grille du four, révision de tous les clapets d'air primaire, contrôle des plaques d'usure. Réparation de plaques réfractaires dans la chambre de combustion et dans les passages 1 à 3. Le ventilateur d'air primaire a été révisé, remplacement moteur et paliers. Remplacement du moteur du ventilateur d'air secondaire.
- **Chaudière** : Contrôles usuels, changement et révision des pièces d'usure. Test de tous les éléments de pression selon les normes de l'ASIT (SVTI). 1ère étape du remplacement de la paroi du 3^{ème} passage. Toutes mesures d'épaisseurs des matériaux en prévision de la prochaine révision. Nettoyage par sablage, révision du frappage et des clapets des cendres. Mesures de l'épaisseur des parois des tubes et du revêtement Inconel de la chaudière. Réparation du cladding des passages 1 à 3.
- **Production d'eau déminéralisée** : Changement des tubes d'osmose, remplacement des vannes de l'adoucisseur et modification de l'hydraulique.
- **Laveurs (G1 et G2)** : Contrôles, inspections et révision selon les règles de l'art. Les différents points d'usure ont été éliminés. Renforcement des pulvérisateurs, remplacement de buses, contrôle du revêtement des laveurs.
- **Ventilateur de tirage 1 (VT1)** : Fin du changement du ventilateur de tirage des fumées humides.
- **DeNOx / DeDiox** : Nettoyage usuel et prise d'échantillons pour analyse. Les analyses de ces échantillons démontrent que l'activité globale du catalyseur est assurée et présente toujours de bonnes performances mais reste à surveiller. Des mesures complémentaires sont effectuées régulièrement pour veiller à ce que la situation reste globalement bonne.
- **Groupe turbo-générateur** : Le détail des travaux nécessaires et décidés l'année passée est à lire au point 7. Projet (remplacement de l'alternateur).



Ventilateur VT1



Turbine

L'accompagnement par une entreprise spécialisée sera reconduit pour les prochaines révisions au vu de la collaboration extrêmement profitable dans ce cadre.

8. Révision annuelle - 26.08. au 15.09.2019

IBS

La révision de l'IBS s'est déroulée en parallèle à celle de l'UIOM. C'était la première révision après assainissement.

RÉSUMÉ DES TRAVAUX EFFECTUES

Halle de réception des boues : Nettoyage, contrôle des vis de gavage et du cadre mouvant du fond de la trémie. Révision des pompes de transfert des boues KSP110 et des groupes hydrauliques.



Pompes Schwin KSP110g

Silos de stockage : Nettoyage, contrôle des vis de gavage et du cadre mouvant du fond des silos. Remplacement des pompes Seepex des silos 1 et 2. Montage d'une ventilation forcée sur le moteur des pompes. Remplacement des presse-étoupes des racleurs des silos 1 et 2. Remplacement du clapet sur la conduite de l'extraction de méthane.

Sécheur : Remplacement de divers racloirs défectueux.



Silo de stockage des boues

Vis de distribution : Révision de la trémie et réparation de la vis.

Pompes Wangen : Révision des pompes 1 et 2 de transfert des boues et réparation de la fuite du mélangeur.

Four : vidange du sable, nettoyage et réparation des briques réfractaires des tuyères et de la voûte. Remplacement des piquages du four pour les sondes de température.

Carneau, réchauffeur d'air de fluidisation et de buées : seront remplacés en 2020. Plus de détail au chapitre 7.

Chaudière : Ouverture, nettoyage, contrôles usuels, changement et révision des pièces d'usure. Test de tous les éléments de pression selon les normes de l'ASIT (SVTI).

Ventilateurs : Contrôles usuels, changement et révision des pièces d'usure. Réfection du joint d'entrée du compensateur du ventilateur des buées. Réparation de la tôle de la carcasse du ventilateur de tirage VT2 et remplacement du moteur.



Sécheur

Traitement des fumées : Contrôles, inspections et révision selon les règles de l'art. Montage d'un récipient à mercure (nouveau).

Silo à Bicar : Remplacement des buses. Remplacement de la vanne guillotine sous le silo. Réparation de la fuite de Bicar sur la balance.

9. Comptes annuels

BILAN

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Actifs		
Trésorerie	8'196'495	7'453'070
Créances résultant de la vente de biens et prestations de services		
- Tiers	2'353'055	1'991'309
- Clients actionnaires	1'681'726	1'614'338
- Parties liées	339'939	332'465
Autres créances à court terme	358	172
Actifs transitoires	460'000	52'527
Stocks	153'169	171'769
Actifs circulants	13'184'743	11'615'650
Immobilisations financières	105'000	105'000
Immobilisations corporelles		
- Mobilier / informatique / véhicules	941'654	949'903
- UIOM - Equipements / bâtiments / routes	59'219'985	61'435'004
- IBS - Equipements / bâtiments	15'690'228	17'765'774
Actifs immobilisés	75'956'867	80'255'681
TOTAL DE L'ACTIF	89'141'610	91'871'331
Passifs		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		
- Tiers	2'461'644	2'545'679
- Actionnaires	295'452	18'547
Autres dettes	831'945	400'000
Autres dettes à court terme		
- Tiers	29'158	134'204
Passifs transitoires	1'000'600	1'875'520
Dettes à court terme portant intérêt	10'000'000	4'000'000
Provisions à court terme	140'289	126'545
Totaux capitaux étrangers à court terme	14'759'087	9'100'495
Dettes à long terme portant intérêt		
- Banques	22'000'000	32'000'000
Provisions à long terme	25'340'516	23'746'115
Totaux capitaux étrangers à long terme	47'340'516	55'746'115
Total des capitaux étrangers	62'099'603	64'846'610
Capital-actions	27'000'000	27'000'000
Réserves facultatives issues du bénéfice		
- Réserve légale	4'000	3'000
- Résultat sur vente actions propres	4'257	4'257
- Report de bénéfice	54'984	44'478
- Bénéfice de l'exercice	17'286	11'506
Actions propres	-38'520	-38'520
Total des capitaux propres	27'042'007	27'024'721
TOTAL DU PASSIF	89'141'610	91'871'331

COMPTE DE RÉSULTAT

Établi selon la méthode de l'affectation des charges par nature

	2019	2018
	CHF	CHF
Chiffre d'affaires déchets	16'891'040	16'991'599
Chiffre d'affaires boues	5'393'968	5'120'452
Chiffre d'affaires électricité	2'215'463	3'321'368
Chiffre d'affaires chaleur	985'581	975'162
Chiffre d'affaires produits recyclables	826'335	565'481
Autres produits	49'890	79'635
Risques de pertes sur débiteurs	831	-111'170
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	26'363'107	26'942'527
Charges pour prestations de tiers	4'304'061	5'839'781
Charges pour prestations exploitant	4'244'269	4'092'878
Charges extraordinaires pour prestations exploitant	831'945	400'000
Charges d'exploitation (fonctionnement des installations)	5'462'020	4'920'908
Marge brute	11'520'812	11'688'960
Charges de personnel	1'464'239	1'398'501
Autres charges d'exploitation	1'608'457	1'569'774
Résultat avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	8'448'116	8'720'686
Amortissements	8'123'073	7'605'642
Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)	325'043	1'115'044
Charges financières	307'758	487'835
Produits financiers	0	0
Résultat opérationnel avant impôts	17'286	627'210
Amortissement extraordinaire	0	615'704
Bénéfice de l'exercice avant impôts	17'286	11'506
Impôts directs	0	0
Bénéfice de l'exercice	17'286	11'506

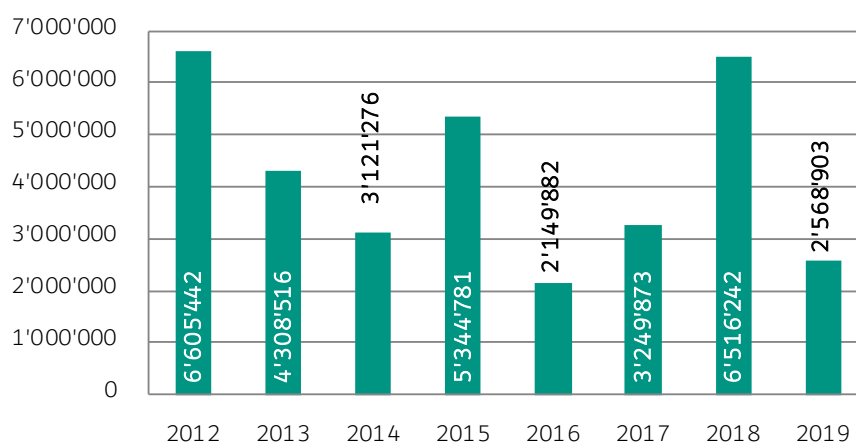
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	2019 CHF	2018 CHF
Bénéfice de l'exercice	17'286	11'506
Amortissements/corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	8'123'073	8'221'346
Variations des provisions	1'608'145	1'984'090
Imputation des subventions fédérales reçues	-1'255'355	-1'255'355
Variation des créances à court terme	-825'668	-666'019
Variation des dettes à court terme (sans dettes financières)	-355'153	-81'785
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	7'312'328	8'213'784
Investissements en immobilisations financières	0	0
Investissements en immobilisations corporelles	-2'568'903	-6'516'242
Vente d'immobilisations corporelles	0	5'000
Subvention	0	58'140
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-2'568'903	-6'453'102
Bénéfice sur vente actions propres	0	1'238
Actions propres	0	0
Remboursement d'emprunts	-4'000'000	-22'000'000
Nouveaux emprunts	0	20'000'000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-4'000'000	-1'998'763
Variation (nette) des liquidités et équivalents de liquidités	743'425	-238'081
Contrôle des liquidités		
au 1er janvier	7'453'070	7'691'151
au 31 décembre	8'196'495	7'453'070
Variation nette des liquidités	743'425	-238'081

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES IMMOBILISATIONS 2019

	Immeubles et routes UIOM	Equipements UIOM	Subventions fédérales reçues	Mobilier - Informatique - Véhicules	Terrain	Immeuble IBS	Equipements IBS	Total immobilisations corporelles
Valeur d'acquisition								
Situation au 31.12.2018	54'681'751	93'580'645		3'742'187	250'216	7'611'767	29'519'664	189'386'230
Augmentation 2019	10'829	2'063'215		261'710	0	0	233'150	2'568'903
Diminution 2019	0	0		0	0	0	0	0
Situation au 31.12.2019	54'692'580	95'643'860		4'003'896	250'216	7'611'767	29'752'814	191'955'133
Amortissements cumulés								
Situation au 31.12.2018	20'493'196	56'541'576		2'792'283		2'371'189	16'994'468	99'192'712
Augmentation 2019	1'473'226	4'071'192		269'959		212'604	2'096'092	8'123'073
Diminution 2019	0	0		0		0	0	0
Situation au 31.12.2019	21'966'422	60'612'768		3'062'242	0	2'583'793	19'090'560	107'315'785
Subventions fédérales reçues								
Situation au 01.01.2019			10'042'836					10'042'836
Diminution 2019			-1'255'355					-1'255'355
Situation au 31.12.2019			8'787'481					8'787'481
Valeur comptable nette au 31.12.2019	32'726'158	35'031'092	-8'787'481	941'654	250'216	5'027'974	10'662'254	75'851'867

Investissements en CHF



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2019

DROIT COMPTABLE APPLIQUÉ

Les présents comptes annuels ont été établis selon les dispositions sur la comptabilité commerciale du Code Suisse des obligations (art. 957-963b CO), dans la version applicable du 1^{er} janvier 2013.

INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur prix d'acquisition.

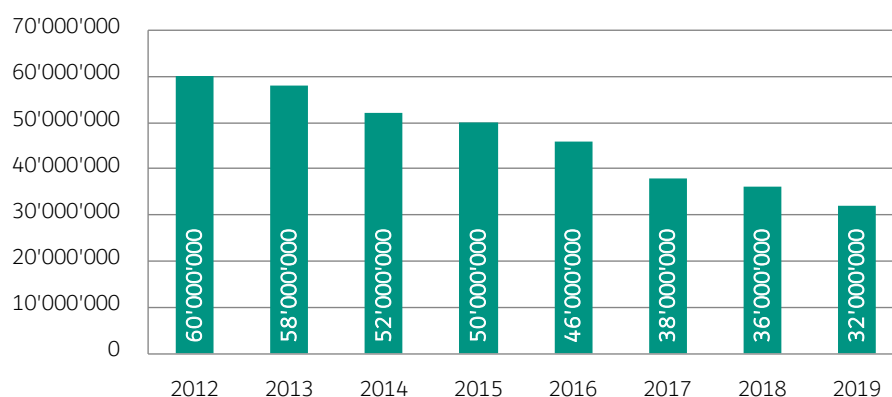
Toutes les immobilisations sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie estimée, à savoir :

- Mobilier & installations 8-20 ans
- Véhicules 5-10 ans
- Machines de bureau & informatique 2-10 ans
- UIOM - équipements usine 5-30 ans
- IBS - équipements usines 10-18 ans
- Bâtiments & aménagement extérieurs 10-40 ans
- Traitement des mâchefers 10 ans

Provision pour le renouvellement des installations

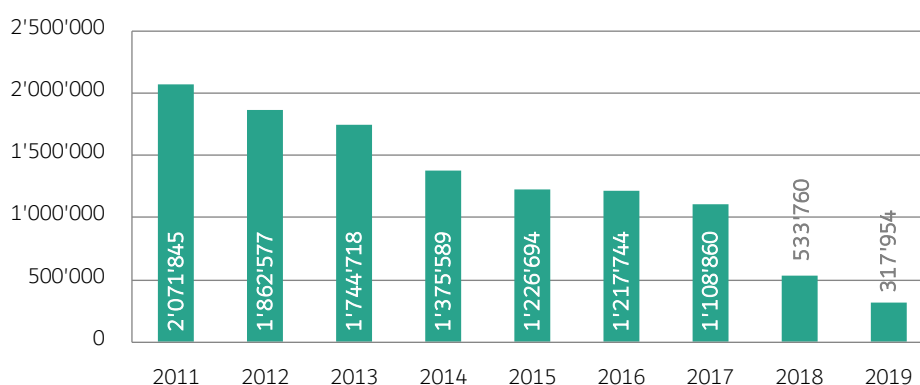
SAIDEF a reçu des subventions pour l'activité UIOM. La société amortit sur 25 ans ces subventions reçues. En prévision du renouvellement des installations, nous reconstituons chaque année une provision ad hoc par une dotation extraordinaire.

Dettes en CHF



INFORMATIONS, STRUCTURE DÉTAILLÉE ET COMMENTAIRES DANS L'ANNEXE CONCERNANT CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

Dettes portant intérêt			Echéance	2019	2018
Crédit bancaire Banque BCF	0.10%		02.03.2020	5'000'000	5'000'000
Crédit bancaire Banque BCF	2.20%		31.12.2020	5'000'000	5'000'000
Crédit bancaire Banque BCF	0.75%		04.04.2021	5'000'000	5'000'000
Crédit bancaire Banque Valiant	2.53%		30.06.2019	0	2'000'000
Crédit bancaire Banque Valiant	1.39%		30.07.2019	0	2'000'000
Crédit bancaire Banque Valiant	2.73%		30.06.2021	2'000'000	2'000'000
Placement privé via UBS Invest. Bank	0.45%		04.04.2024	15'000'000	15'000'000
Total des dettes portant intérêt				32'000'000	36'000'000
dont dettes à court terme < 1 an				10'000'000	4'000'000
dont dettes à long terme > 1 an				22'000'000	32'000'000

Intérêts sur emprunt en CHF


Charges extraordinaires pour prestations exploitant

Le montant de CHF 831'945 est porté en compte en faveur du Groupe E pour le paiement de mesures de compensations individuelles afin de permettre le passage des collaborateurs dans l'œuvre commune de la Caisse de Pension Energie (CPE).

		2019	2018
		CHF	CHF
Dettes envers la Caisse de Prévoyance Energie au 31.12			
Cotisations décembre		21'051	18'849
Solde en faveur de la Caisse de Prévoyance Energie		21'051	18'849
Liste des participations			
	Capital social		
Actions ISDS Oulens - Valeur nominale	CHF 200'000	10'000	10'000
Participation		5.00%	5.00%
Voix	10	10	10
Actions CSC Déchets SA - Valeur nominale	CHF 400'000	100'000	100'000
Participation		25.00%	25.00%
Voix		1'000	1'000
Amortissements et corrections de valeur		8'123'073	8'221'346
Amortissements sur les immobilisations corporelles		8'123'073	7'605'642
Amortissements extraordinaires		0	615'704
Honoraires versés à l'organe de révision		21'152	17'857
Prestations en matière de révision		21'152	17'857
Dettes résultant d'opérations de crédit-bail	Echéance	71'958	71'958
Droit de superficie (annuel)	09.07.2099	71'958	71'958

La moyenne annuelle des emplois à plein temps durant l'exercice se situait entre 10 et 49.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA DATE DU BILAN

Approbation des comptes 2019 lors du Conseil d'administration du 18 mars 2020 à l'intention de l'Assemblée générale du 3 juin 2020.

AUTRES INFORMATIONS

Cours de conversion utilisé		2019	2018
Bilan au 31.12	EUR	1.087	1.1269

Les transactions en monnaie étrangère réalisées durant l'année ont été converties au taux prévalant au moment de l'opération.

SÛRETÉS EN FAVEUR DE TIERS

Néant

ACTIONS PROPRES

La société détient ses propres actions en vue de l'entrée à l'actionnariat de communes pas encore actionnaires.

	2019	2018
Nombre d'actions à CHF 40.00	963	963
Valeur totale	CHF 38'520	CHF 38'520

EVALUATION DES RISQUES

L'évaluation des risques de l'entreprise recense les risques importants existants ou pouvant survenir. Les mesures pour gérer et surveiller les risques retenus ont été déterminées et sont appliquées.

Font partie des documents de référence :

- le règlement d'exploitation SAIDEF SA (UIOM et IBS)
- le règlement d'organisation SAIDEF SA
- la répartition des tâches et compétences SAIDEF SA
- la documentation SCI* SAIDEF SA

Le Conseil d'administration et la Direction définissent les priorités et l'allocation des ressources nécessaires.

*SCI = Système de contrôle interne

Le Conseil d'administration a approuvé l'évaluation des risques lors de sa séance du 6 novembre 2019.

COMMENTAIRES DES COMPTES DE L'EXERCICE

Les **produits de l'exercice** se montent à **CHF 26'363'107** pour les prestations d'incinération des déchets et boues ainsi que pour la vente d'électricité, de chaleur, de résidus recyclables et d'autres produits.

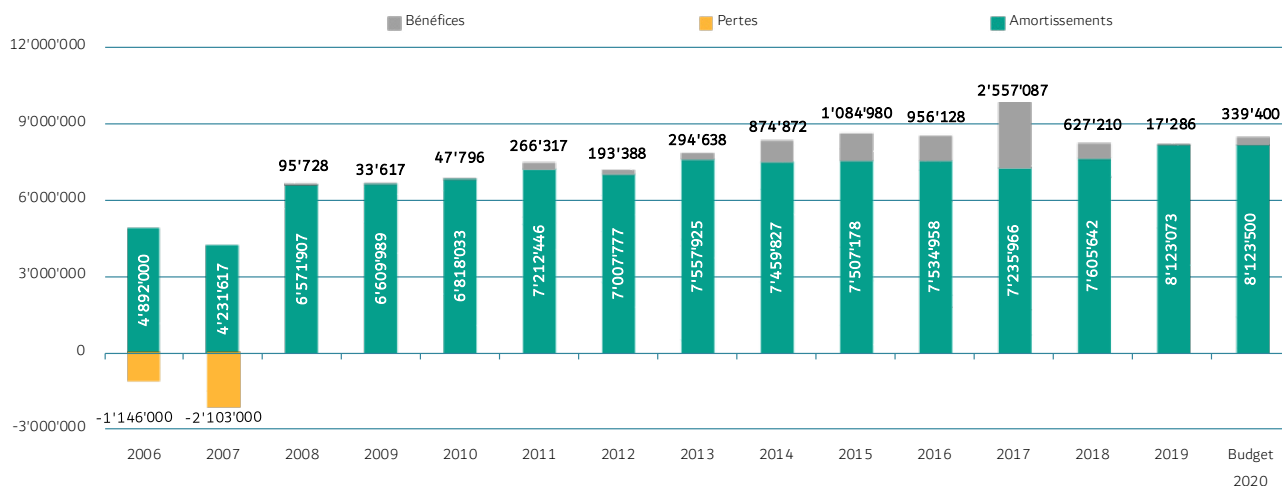
Le **total des charges avant amortissements** s'élève à **CHF 18'222'749** et comprend les charges d'exploitation, d'administration et financières, ainsi que les frais de transport et de mise en décharge des résidus.

Pour l'année 2019, les **amortissements basés sur les durées de vie** s'élèvent à **CHF 8'123'073**, soit :

	2019 CHF	2018 CHF
Mobilier / informatique / véhicules	269'959	259'789
UIOM équipements	4'071'192	3'923'560
UIOM bâtiments / routes	1'473'226	1'470'108
IBS équipements	2'096'092	1'744'047
IBS bâtiments	212'604	208'138

Le résultat net d'exploitation 2019 est de **CHF 17'286**.

Amortissements, bénéfices, pertes en CHF



OPÉRATIONS HORS EXPLOITATION

CHF

Produits de l'imputation des subventions reçues 1'255'355

Attribution à la provision pour le renouvellement des installations 1'255'535

Total net des opérations hors exploitation 0

Les subventions fédérales et cantonales reçues, soit CHF 31'383'869, seront imputées aux comptes de résultats sur une période de 25 ans, soit CHF 1'255'355 par an.

PROPOSITION DE REPARTITION DU BENEFICE

	31.12.2019 CHF	31.12.2018 CHF
Bénéfice reporté	54'984	44'478
Bénéfice de l'exercice	17'286	11'506
Bénéfice au bilan	72'270	55'984
Attribution à la réserve légale générale	-1'000	-1'000
Dividende	0	0
Résultat à reporter	71'270	54'984

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'attribuer à la réserve légale **CHF 1'000** du résultat de l'exercice 2019 et de reporter le solde de **CHF 71'270** sur l'exercice 2020.

Approbation du Conseil d'administration et de la Direction de
SAIDEF SA

Claude Gremion
Président du Conseil d'administration

Albert Bachmann
Directeur

10. Rapport de l'organe de révision



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone: +41 58 286 51 11
Téléfax: +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

Lausanne, le 18 mars 2020

A l'Assemblée générale de
SAIDEF SA, Hauterive

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de SAIDEF SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, l'état récapitulatif des immobilisations et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

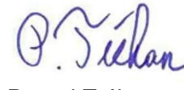
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA


Serge Clément
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)


Pascal Tréhan
Expert-réviseur agréé